

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE**ECOLE**

NOM	Marcel Pagnol élémentaire	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	Poitiers	18/10/2018

Participant.e.s (préciser A: absent.e Exc pour excusé.e)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Fitour Mme Lezar Mr Alberteau Mr Dumand Mme Baron (A) Mme Assani (A)	Président.e M. Marck - Enseignant.e.s - Mme Bodet Clément - Mme Coudrain Gaillard - M. Loir (E) - Mme Paquion - Mme Figuière IEN Mme Paquet (E)	M. Aimé (E)	DDEN Mme Veneau (A) Invité.e (en fonction de l'OJ) - Mme Lokossou (IRJS) - M. Boissimon (AVS)

Ordre du jour

Présentation du conseil.
Présentation de l'école. (effectifs, organisation...)
Approbation du règlement intérieur.
Projets de l'année.
Point financier.
Questions diverses.

1. Fonctionnement du conseil d'école

1. Vote du règlement intérieur qui doit être adopté
2. Validation du projet d'école ou de ses avenants

C'est une instance d'échanges, de discussion entre les parents, les enseignants et la mairie.

Élections des représentants des parents d'élèves
51% de votants, ce qui est plus que l'an passé.

Le nombre de bulletins nuls interroge sur la compréhension des consignes de vote, malgré une notice explicative.

Effectifs :

146 élèves (-9 depuis la rentrée pour cause de déménagements) dont 16 enfants sourds / malentendants / troubles du langage.

Cela pose des soucis car les enseignants de l' IRJS sont à effectifs constants alors qu'il y a 4 élèves sourds de plus que l'année dernière. A ce jour, la convention d'accueil des enfants sourds est à revoir.

Nombre d'élèves par classe :
CP : 21CP/CE2 : 23
CE1/CE2 : 24
CE2/CM1 : 24
CM1/CM2 : 27
CM2 : 27

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

Au niveau du règlement intérieur, quelques modifications sont apportées, notamment en ce qui concerne l'utilisation des téléphones portables à l'école. Le règlement intérieur est disponible sur le site de l'école.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

3. Actions pédagogiques

Les projets collectifs de l'année 2018/2019

- Élections des délégués élèves avec un conseil des délégués une fois par mois.
- Journée du sport scolaire : randonnée jusqu'à Blossac le 25 septembre avec toute l'école et des parents.
- Classes multi-âges : 6 thématiques, 4 séances par thématique. Les enfants sont mélangés et participent chaque lundi à ces ateliers. (production d'écrits, sciences, jeux traditionnels, secourisme...
Mélanger les différentes classes est très riche. Cela a été redemandé par les élèves les plus âgés.
- Une classe orchestre est mise en place avec l'appui du conservatoire autour du ukulélé et du violon.
Intervenant Ukulélé : Gilles Le Gat avec tous les CM1.
Les élèves conservent leur ukulélé à la fin du CM2.
Violon avec une professeure du conservatoire pour les CE2 (de la classe CE2/CM1) et les CM2 (de la classe de CM1 CM2).

Projets de classes

CP

- visite d'une exposition (qui fait suite à un travail opéré en maternelle l'an passé).
- Projet Albums en fête
- La ferme s'invite (le 25/09 au parc des expositions) : travail sur les animaux de la ferme.
- travail sur les émotions
- piscine de mi-mars à mi-mai
 - liaison GS/CP

CP/CE1

- projet Albums en fête
- piscine de mi-mars à mi-mai
- projet « Écris-moi la suite » avec l'ACSEP.
- école et cinéma : 3 films dans l'année
 - projet correspondance avec une classe du Jura est en cours d'organisation.
 -

CE1/CE2

- projet Albums en fête
- patinoire
- école et cinéma : 3 films dans l'année
- parcours citoyen avec la ville de Poitiers (à confirmer)
- prévention routière

CE2/CM1 :

- piscine
- activités municipalisées : Roller
- prévention routière
- violon pour les CE2, Ukulélé pour les CM1

PIDAPI

CM1/CM2

- piscine
- violon pour les CM2, Ukulélé pour les CM1
- prévention routière
- 1 séance de cinéma
- PIDAPI

CM2

- activités municipalisées : Kayak (1er trimestre)
- travail autour de la loi en éducation civique.

Les élèves iront assister à une audience au tribunal au mois de novembre.

- PIDAPI

PIDAPI (Parcours Individualisé et Différencié des Apprentissages et Pédagogie Institutionnelle). Cette méthode de travail permet à chaque élève d'avancer à son rythme et une évaluation plus précise des élèves pour définir des groupe de besoins.

Cela prend cependant du temps de mise en place sur cette première année. Les élèves font déjà un retour très positif. Des informations se trouvent sur le site de l'école.

4. Utilisation des moyens de l'école

L'école perçoit un financement de la mairie pour les fournitures scolaires et pour financer certains projets. Elle accorde une dotation par élève.

Ensuite, la coopérative scolaire permet de financer les spectacles, les goûters d'anniversaire des élèves, l'achat de matériel de cour, l'achat des ukulélés.

Cette année, environ 50% des familles ont cotisé à la coopérative pour un montant de 785 euros.

Ensuite, l'association des parents d'élèves peut aider l'école sur certains projets.

Ukulélé

Coût par instrument : 24 €

participation des familles : 4 € jusqu'à présent

Proposition :

participation de 4€ pour les familles adhérentes à la coopérative, 8€ pour les non adhérentes.

L'APE participe à l'achat des ukulélés.

5. Hygiène et Sécurité

Exercices réglementaires de sécurité:

Deux exercices ont été réalisés en première période : un exercice d'évacuation et un exercice de confinement. Il faut être vigilant par rapport aux enfants sourds : des lumières s'allument mais certaines classes ne sont pas équipées.

6. Mise en œuvre et suivi du PEDT

Comité éducatif Territorial du 17/10/18 à Cap Sud

Sur le projet de fusion des deux écoles : aucune décision prise par la mairie. Un programmiste a été choisi et une réunion publique sera organisée mi novembre.

Des soucis de consommation d'alcool devant l'école ont été relevés. Il est difficile de circuler sur le trottoir dans ces cas là. Ce problème va être pris en charge au niveau de la mairie.

Cap Sud fait part d'une préoccupation des parents au niveau de la sécurité, des parents stationnants sur le passage piéton le matin. Une solution est recherchée car cela pose des problèmes de sécurité pour les enfants qui traversent sur le passage piéton.

Lors d'un conseil des délégués l'an dernier, des élèves avaient fait remonter un problème de quantité sur les repas sans porc. Cela a été de nouveau soulevé cette année. Alice, la responsable de l'accueil périscolaire sur la pause méridienne a confirmé que cela s'est déjà produit plusieurs fois cette année. La mairie sera sollicitée à ce sujet.

7 Place des parents à l'école

Questions / remarques des parents

Il y a un attroupement de parents au niveau du portail à 16h.

Les CP et CE1 ont du mal à voir leur parents et les enfants sourds restent le long du mur avant de partir avec les taxis. Il est demandé aux parents des élèves les plus grands d'attendre un peu plus loin sur le parvis.

Une solution serait aussi d'autoriser les chauffeurs des taxis de l'IRJS à entrer dans la cour pour attendre les enfants sourds.

Questionnement sur les évaluations nationales.

Tous les CP les ont passés avec Madame Bodet-Clément, tous les CE1 avec Madame Coudrain-Gaillard. Les évaluations ont pris plus de temps que prévu et ont pu être anxiogènes pour certains élèves.

Un retour a été ou va être fait aux parents des élèves concernés.

Le RASED :

Dominique Touati, maitresse E, travaille en petits groupes de remédiation sur le cycle 2, à la demande des enseignants.

Les parents sont informés de cette prise en charge.

Gérard Bichon, psychologue scolaire voit les élèves individuellement. Une autorisation des parents est nécessaire.

Les parents peuvent solliciter le RASED pour un avis sans forcément passer par l'enseignant.

Fait à Poitiers

Le 18/10/2018

Le président du Conseil d'école

La secrétaire de séance

M. Marck

Mme Coudrain Gaillard

